Marnes

Au Fil de la Dive

Le mot du Maire

Le bulletin municipal 2008 consacre de nombreuses pages au thème des écoles. Il fait revivre l'époque pas si lointaine où le bourg en possédait deux, une pour les garçons et une pour les filles. Le site de la Cueille est désormais consacré aux activités socioculturelles avec la salle polyvalente qui a reçu le nom de l'ancien Maire, Gilles Baudron.

La diminution des effectifs scolarisés avait rendu inéluctable le regroupement avec d'autres communes. Le «RPI » des cinq communes d'Availles-Thouarsais, Irais, Marnes, Saint-Généroux et Saint-Jouin-de-Marnes a trouvé un rythme de croisière avec plus de 90 enfants et quatre classes sur Saint-Jouin et Irais. Un projet de rénovation est en cours, pour faire face à la vétusté des locaux mais aussi pour répondre à l'évolution des besoins pédagogiques. Le site unique de Saint-Jouin pourrait être retenu, les parents d'élèves seront étroitement associés aux études. La question de l'accueil péri-scolaire sera particulièrement examinée.

Des maisons se contruisent, d'autres se rénovent, de nouveaux habitants s'installent. Pour gérer de façon cohérente les futures zones d'habitation et rationaliser les extensions de réseaux nécessaires, une commission « urbanisme » a été mise en place. Le plan de référence déjà établi sera un guide utile pour les orientations à prendre.

Les travaux d'assainissement vont bientôt s'achever. D'autres projets sont à poursuivre, comme le réaménagement des marais ou l'enfouissement des réseaux. Les sentiers de découverte sont désormais bien intégrés dans les circuits autour de la Dive, en association avec le Bas-Loudunais. Un point noir restant à traiter est celui de la traversée du bourg par la route qui mène de Thouars à Poitiers.

La commune de Marnes est bien vivante, elle veut s'affirmer avec tous ses atouts qui découlent notamment d'une situation géographique privilégiée. Le présent bulletin témoigne de la vitalité de ses associations.

Rendez-vous est donné à tous le vendredi 11 juillet sur le terrain du Pigeonnier, avec un groupe de Bouriatie dans le cadre du festival de l'Airvaudais.

Le Maire
P. BIGOT

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MARNES

FONCTION	NOM	PRENOM	ADRESSE
Maire	*BIGOT*	*PIERRE*	*MOULIN NEUF -79600 MARNES*
1er Adjoint	*BOTTON*	*DANIEL*	*4 RUE DE LA FONTAINE LION -79600 MARNES*
2ème Adjoint	*TURPAULT*	*BERNARD*	*10 GRAND'RUE - 79600 MARNES*
Conseiller	*PERCEAU*	*ALAIN*	*11 RUE DU STADE - 79600 ST JOUIN DE MARNES*
Conseillère	*BRECHET*	*BENEDICTE*	*27 GRAND'RUE – 79600 MARNES*
Conseillère	*REAU*	*MIREILLE*	*01 RUE DE L'EGLISE - 79600 MARNES*
Conseiller	*CHUPIN*	*JACQUES*	*06 RUE DE TALLOIS - 79600 MARNES*
Conseiller	*LANDRY*	*LAURENT*	*07 RUE DU POIRON 1 - 79600 MARNES*
Conseillère	*BOURGEON*	*FRANCOISE*	*14 RUE DE LA GARGOUILLE - 79600 MARNES*
Conseillère	*MORTEAU*	*LYSIANE*	*27 RUE DE L'EGLISE - 79600 MARNES*
Conseiller	*RAULT*	*JEAN-PAUL*	*02 PLACE DE L'EGLISE - 79600 MARNES*

LES DELEGUES NOMMES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR REPRESENTER LA COMMUNE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DE COOPERATIONS INTERCOMMUNALS

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BAS LOUDUNAIS
Mairie - 86330 St JEAN DE SAUVES ☎ 05.49.50.80.92
Président : Claude SERGENT

- 2 titulaires : TURPAULT Bernard et BRECHET Bénédicte
- 1 suppléant : CHUPIN Jacques

SYNDICAT MIXTE DU PAYS THOUARSAIS
Centre Prométhée - 21 Avenue Victor Hugo – 79100 THOUARS ☎05.49.66.68.68
Président : Claude FERJOU

- 1 titulaire : BIGOT Pierre
- 1 suppléant : TURPAULT Bernard

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'AIRVAUDAIS
33 Place des Promenades – 79600 AIRVAULT -☎ 05.49.64.93.48
Président : Dominique PAQUEREAU

- 2 titulaires : BIGOT Pierre et TURPAULT Bernard
- 1 suppléant : BOTTON Daniel

SIVU LES TROIS VALLEES
7 Rue de la Foulière – 86330 LA GRIMAUDIERE- ☎ 05.49.50.06.48
Président : Louis BARRAL

- 3 titulaires : BIGOT Pierre, LANDRY Laurent et CHUPIN Jacques

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DES DEUX-SEVRES
14 Rue Notre Dame – BP 90421- 79004 NIORT Cedex ☎ 05.49.32.32.60
Président : Jacques BROSSARD

- 1 titulaire : MORTEAU Lysiane
- 1 suppléant : RAULT Jean-Paul

SIVU RPI LES 5 VILLAGES (St-Jouin de Marnes, Irais, Availles Thouarsais, St-Généroux et Marnes)
Mairie d'Irais – 79600 IRAIS ☎ 05.49.67.46.11
Président : Louis-Marie CHAMPEME

- 3 titulaires : BIGOT Pierre, BOTTON Daniel et LANDRY Laurent

SIVU AIDE A DOMICILE AIRVAULT SAINT-LOUP-LAMAIRE)
1 Rue Constant Balquet BP 01 – 79600 AIRVAULT ☎ 05.49.64.48.53
Président : Jacky PRINCAY

- 1 titulaire : MORTEAU Lysiane
- 1 suppléant : BOURGEON Françoise

CONSEILLER QUESTION DEFENSE : PERCEAU Alain

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MARNES

Le Président : BIGOT Pierre
Membres nommés par le Conseil : MORTEAU Lysiane, REAU Mireille, CHUPIN Jacques et BOTTON Daniel
Membres nommés par le Maire : COUTANT Jacqueline, DELAFOSSE Nicole, MORTON Gisèle et PERCEAU Max

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

LES COMMISSIONS COMMUNALES	NOM & PRENOM DES MEMBRES
FINANCES Tous les conseillers	MMES, REAU Mireille, MORTEAU Lysiane, BOURGEON Françoise, BRECHET Bénédicte, MM BOTTON Daniel, BIGOT Pierre, CHUPIN Jacques, LANDRY Laurent, RAULT Jean-Paul, TURPAULT Bernard et PERCEAU Alain.
BATIMENTS	TURPAULT Bernard, RAULT Jean-Paul LANDRY Laurent PERCEAU Alain et BIGOT Pierre
VOIRIE	TURPAULT Bernard, REAU Mireille, LANDRY Laurent, PERCEAU Alain, RAULT Jean-Paul, CHUPIN Jacques et BIGOT Pierre
FETES & ANIMATIONS : Tous les conseillers	MMES, REAU Mireille, MORTEAU Lysiane, BOURGEON Françoise, BRECHET Bénédicte, MM BOTTON Daniel, BIGOT Pierre, CHUPIN Jacques, LANDRY Laurent, RAULT Jean-Paul, TURPAULT Bernard et PERCEAU Alain.
SCOLAIRE	REAU Mireille, BOTTON Daniel, LANDRY Laurent et BIGOT Pierre
COURS D'EAU	LANDRY Laurent, BRECHET Bénédicte, TURPAULT Bernard, CHUPIN Jacques, RAULT Jean-Paul et BIGOT Pierre
ASSAINISSEMENT - ENVIRONNEMENT	BRECHET Bénédicte, RAULT Jean-Paul, BOTTON Daniel et BIGOT Pierre
COMITE PILOTAGE HYGIENE ET SECURITE	DELHOMME Pascale, BRECHET Jean-Michel, REAU Mireille, BOURGEON Françoise et BIGOT Pierre
ORDURES MENAGERES	MORTEAU Lysiane, BOTTON Daniel, TURPAULT Bernard, REAU Mireille et BIGOT Pierre
URBANISME	REAU Mireille, BRECHET Bénédicte, LANDRY Laurent, CHUPIN Jacques, TURPAULT Bernard, BOTTON Daniel et PERCEAU Alain et BIGOT Pierre
COMMUNICATION	BOTTON Daniel, BRECHET Bénédicte, BOURGEON Françoise et BIGOT Pierre

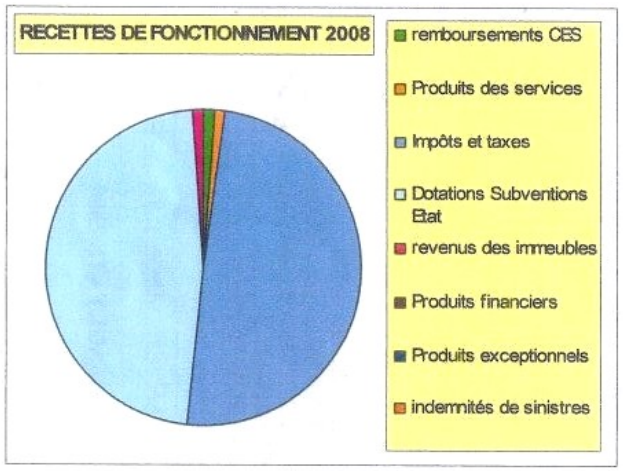

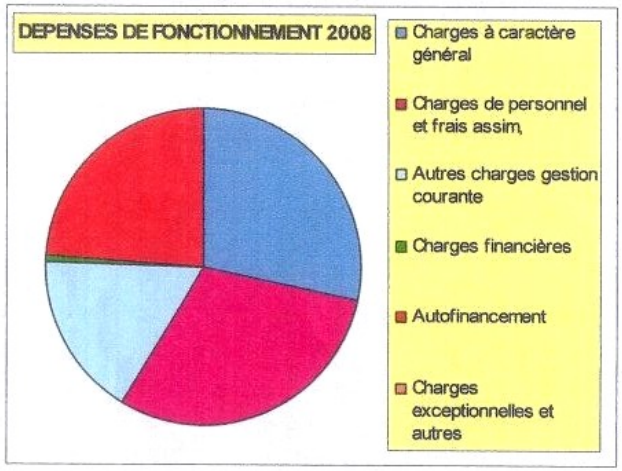

TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE GILLES BAUDRON

ACTIVITES	RESIDENTS	HORS COMMUNE
- Vin d'honneur	35.00 €	70.00 €
- Utilisation 1 jour	70.00 €	105.00 €
- Utilisation 2 jours	105.00 €	160.00 €

TAUX MOYENS COMMUNAUX DE 2007

TAXES	NATIONAL	DEPARTEMENTAL
D'habitation	14.48	15.70
Foncière bâti	18.60	21.97
Foncière non bâti	44.43	56.70
professionnelle	15.80	

DECISION EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2008

LIBELLES	BASE (V.L.)	TAUX	PRODUIT ATTENDU
TAXE HABITATION	*207 500*	09.32	19 339.00
TAXE FONCIERE (B.)	*128 000*	09.27	11 866.00
TAXE FONCIERE (N.B.)	*42 800*	38.14	16 324.00
TAXE PROFESSIONNELLE	*55 300*	11.27	6 232.00
TOTAL			53 761.00

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre Article	LIBELLE	REALISATIONS 2007	PREVISIONS 2008
011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL**	**27 054.50**	**60 620.00**
60611	Eau et assainissement	479.60	550.00
60612	Electricité	3 665.13	5 000.00
60621	Combustible	1 317.55	3 500.00
60622	Carburant	1 538.35	3 500.00
60631	Fournitures d'entretien	1 730.33	10 000.00
60623	Alimentation	61.19	20.00
60632	Fournitures petit équipement	1 272.65	5 000.00
60633	Fourniture de voirie	1 556.33	3 000.00
60636	Vêtement de travail	80.93	250.00
6132	Location matériel	70.20	90.00
6064	Fournitures administratives	576.84	650.00
61522	Entretien bâtiment	1 789.51	7 000.00
61523	Entretien Voies et réseaux	138.26	5 500.00
61555	Entretien sur tracteur	3 485.10	4 000.00
61558	Entretien autres biens	273.78	600.00
6156	Maintenance	1 192.05	2 000.00
616	Primes d'assurances	3 738.00	4 000.00
62878	Entretien terrain	180.00	500.00
6152	Documentation	193.00	200.00
6184	Vers. Organisme formation	0.00	300.00
6225	Indemnité comptable	195.45	300.00
6226	Honoraire DDE.	104.64	240.00
6227	Frais d'actes et contentieux	0.00	30.00
6232	Fêtes et cérémonies	1 077.56	1 200.00
6237	Publication bulletin municipal	633.12	900.00
6256	Voyages et déplacements	0.00	200.00
6261	Frais affranchissement	214.15	350.00
6262	Frais téléphone+ internet	893.20	1 050.00
6281	Concours divers cotisations	103.78	110.00
63512	Taxes foncières et autres impôts	338.80	415.00
6282	Frais de gardiennage Eglise	155.00	165.00
012	**FRAIS /PERSONNEL**	**54 058.87**	**65 551.00**
6411	Rémunération Titulaires Brut	26 953.66	30 000.00
6413	Rémunération non titulaire	0.00	11 551.00
64168	Rémunération C.E.S. + CAE	8 689.50	1 500.00
6451	Cotisations URSSAF	4 382.70	7 300.00
6453	Cotisations caisses retraite	7 512.50	9 000.00
6454	Cotisation ASSEDIC	555.00	800.00
6455	Cotisation assurances pers.	1 381.00	1 400.00
6456	Cotisation suppl. familial	350.00	450.00
6475	Médecine du travail	140.70	400.00
64832	Cotisations FCCPA	128.80	200.00
6338	Autres impôts et taxes/rem.	77.32	100.00
6472	Prestation familiale directe	0.00	100.00
6332	Cotisations FNAL	34.49	50.00
6218	Pers AIR Aide cantonier	3 337.38	2 000.00
6336	Cotisations CDG + CNFPT	515.82	700.00
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION**	**33 914.89**	**36 497.01**
6531	Indemnité frais mission Elus	9 607.08	10 000.00
6533	Cotisations retraite Elus	324.54	400.00
654	Perte sur créances irrécouv.	0.00	300.00
6553	Service incendie	2 631.28	2 671.01
6554	Contribution **SIVU 3 Vallées**	4 740.00	4 850.00
6554	**R.P.I. ECOLES**	13 116.81	14 005.00
6554	**MAINTIEN A DOMICILE**	1 902.00	2 000.00
65736	**REPAS ANNUEL CCAS**	500.00	500.00
6558	Part Collège Jean Rostand	65.18	70.00
6574	Subventions/associations	1 028.00	1 701.00
66	**CHARGES FINANCIERES**	**0.00**	**872.00**
67	**CHARGES EXCEPTION.**	**1 653.27**	**0.00**
68	**Dègrev.J. Agriculteurs + loc**	**6.00**	**120.00**
	DEPENSES IMPREVUES	**0.00**	**0.00**
	DEPENSES RELLES FONC	**116 687.53**	**163 660.01**
042	**SORTIE ACTIF TRACTEUR**	**12 761.32**	
023	**VIR. SECTION INVESTIS.**	**33 000.00**	**51 304.65**
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**162 448.85**	**214 964.66**

Chapitre Article	LIBELLE	REALISATIONS 2007	PREVISIONS 2008
70	**PRODUITS DES SERVICES**	**2 057.52**	**1258.00**
70323	Redev. France Télécom+SIED	439.87	400.00
70311	**Vente concessions cimetière**	0.00	98.00
70611	Redevance ordures ménagères	0.00	0.00
7083	Locations stand buvette	90.00	60.00
70878	Faucard.+remb. Charges Loca.	1 399.40	700.00
7088	Vente boissons 8 mai Licence	128.25	0.00
73	**IMPOTS ET TAXES**	**63 370.01**	**52 588.00**
7311	Contributions directes	52 588.00	52 588.00
7381	Taxe addition. Droits mutation	10 782.01	0.00
74	**DOT. ET PARTICIPATIONS**	**69 686.06**	**50 316.00**
7411	Dotation forfaitaire	43 413.47	41 816.00
74122	Dot. Solidarité rurale	4 321.00	**0.00**
742	Dotation aux Elus locaux	2 617.00	0.00
74718	Autres (rembours frais/élection)	197.29	0.00
74127	Dotation nationale péréquation	5337.00	0.00
74832	Attribution FDTP	4 665.30	0.00
74833	Etat compensation TP	268.00	0.00
74834	Etat compensation TF	5 160.00	5 000.00
74835	Etat compensation TH	3 707.00	3 500.00
75	**LOCATIONS IMMEUBLES**	**5 537.19**	**1 200.00**
76	**PRODUITS FINANCIERS**	**1.53**	0.00
775	Vente tracteur	6 578.00	0.00
7788	Produits exceptionnels	40.00	0.00
776	Dif sur réalisation (tracteur)	6 183.32	0.00
772	Travaux en régie	2295.42	**5 800.00**
013	**ATTENUATION CHARGES**	**7 894.94**	**1 200.00**
6419	Remb. Rémunération CES-CAE	7 894.94	1 200.00
	TOTAL RECETTES ANNEE	163 643.99	112 362.00
002	**EXCEDENT FONCT. REPORTE**	**68 407.52**	**102 602.66**
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	**232 051.51**	**214 964.66**

DETAIL DES SUBVENTIONS VOTEES SUR LE BUDGET 2008

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT
COLLEGE VOLTAIRE AIRVAULT	60.00
ACCA SOCIETE DE CHASSE (Subv. Normale+nuisibles)	198.00
AS. ANCIENS COMBATTANTS AFN	137.00
AS RICHESSE ET DEFENSE PATRIMOINE	32.00
CLUB AMITIE MARNOISE	137.00
AS. MUTILES DU TRAVAIL	16.00
COMITE DES FETE DE MARNES	137.00
SYNDICAT DEFENSE ENNEMIS CULTURES	40.00
GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SEVRES	600.00
SOCIETE DE PECHE	137.00
SYNDICAT INITIATIVE Moncontour	50.00
CAUE	15.00
FLORILEGE	137.00
TOTAL CPTE 6574 en euros	**1 701.00**

RESULTATS 2007

(232 051.51 – (116 687.53+12 761.32) = 102 602.66)

SECTION FONCTIONNEMENT : + 102 602.66
SECTION INVESTISSEMENT : + 4 895.11
RESTES A REALISER : + 14 263.27
*EXCEDENT DISPONIBLE /2008: **121 761.04***

LES FINANCES COMMUNALES

SECTION D'INVESTISSEMENT - REALISATIONS 2007

LIBELLE CHAPITRE OU OPERATION	REALISATIONS 2007 EN EUROS	RESTES A REALISER /2008 EN EUROS
ACHAT TRACTEUR	18 538.00	0.00
DRAINAGE EGLISE	77 216.15	0.00
RESTAURATION FOUR A PAIN	2 295.42	0.00
CESSION TRACTEUR (SORTIE ACTIF)	6 183.32	0.00
REFECTION TOITURE PREAU LA CUEILLE	5 173.90	0.00
TOTAL DEPENSES 2007	**109 406.79**	**0.00**
SUBVENTION CONSEIL GENE/DRAINAGE EGLISE	12 740.00	9 100.00
SUBVENTION CONSEIL REGION/DRAINAGE EGLISE	8 736.00	0.00
SUBVENTION ETAT/DRAINAGE EGLISE	29 120.00	0.00
EMPRUNT	20 000.00	0.00
SUBV.CONSEIL GENERAL/REF PREAU LA CUEILLE	1 297.80	0.00
SUBVENTION CONSEIL GENERAL/FOUR A PAIN	939.73	3 051.27
SUBVENTION CONSEIL REGIONALL/FOUR A PAIN	0.00	2 112.00
EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2006	19 315.78	0.00
CESSION TRACTEUR	12 761.32	0.00
FOND COMPENSATION TVA	3 288.84	0.00
TOTAL RECETTES 2007	**108 199.47**	**14 263.27**
SOLDE EXECUTION 2006	**+ 6 102.43**	
AUTO FINANCEMENT 2007 (POUR INFORMATION)	33 000.00	
RESULTAT 2007	**+ 4 895.11**	**14 263.27**

SECTION D'INVESTISSEMENT - PREVISIONS BUDGET PRIMITIF 2008

LIBELLE CHAPITRE OU OPERATION	PREVISIONS 2008 EN €	
	REPORTS 2007	NOUVELLES PROPOSITIONS
REMBOUSEMENT EMPRUNT		1621.00
CONSTRUCTION/RESTAURATION A DEFINIR		50 000.00
REFECTION VOIRIE A DEFINIR		13 830.87
ACHAT PHOTOCOPIEUR - IMPRIMANTE		2 500.00
CAUTION LOGEMENT ECOLE		700.00
RESTAURATION FOUR A PAIN		5 800.00
RESERVE POUR TRAVAUX FUTURS		38 727.05
TOTAL DEPENSES 2007	**0.00**	**74 451.87**
SUBVENTION CONSEIL GENERAL/ TX DRAINAGE EGLISE	9 100.00	
SUBVENTION CONSEIL GENERAL/ FOUR A PAIN	3 051.27	
SUBVENTION CONSEIL GENERAL +REGION / FOUR A PAIN	2 112.00	
CAUTION LOGEMENT ECOLE		700.00
FOND COMPENSATION TVA		3 288.84
SOLDE EXECUTION 2007 REPORTE		4 895.11
AUTO FINANCEMENT 2008		**51 304.65**
TOTAL RECETTES 2008	**14 263.27**	**60 188.60**

ETAT-CIVIL
Juillet 2007 à juin 2008

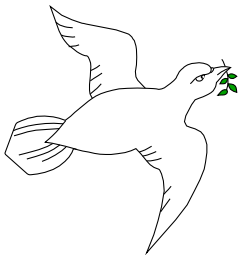

LES DECES

MORTON René, Georges
Décédé le 21 septembre 2007 à LOUDUN (86)

GAUFFRETEAU Vve PERCEAU Michelle, Hélène, Elise
Décédée le 15 décembre 2007 à LOUDUN (86)

AUBRY épouse REAU Marthe Thérèse Denise
Décédée le 23 janvier 2008 à THOUARS (79)

UNE NAISSANCE

DESBUARDS –CHATRY Raphaël Laurent Frédéric
Né le 06 janvier 2008 à POITIERS (86)

LES MARIAGES

RIOM Cyril et COUSIN Jessica, Joëlle
Célébré le 24 novembre 2007 à MARNES (79)

THOMAS Yann, Jérôme et REVERDY Cindy, Angélique
Célébré le 05 janvier 2008 à MARNES (79)

La Communauté de Communes de l'Airvaudais est la continuité de la Commune de MARNES.

Créée par la loi du 6 février 1992, la communauté de communes est un E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) regroupant plusieurs communes **d'un seul tenant et sans enclave**. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de **solidarité,** en vue de l'élaboration d'un **projet commun de développement et d'aménagement de l'espace**, en gardant toujours le cap sur **l'intérêt communautaire.**

En général, une communauté de communes correspond à des territoires plutôt ruraux mais instaure une **coopération intercommunale forte** sur des axes essentiels de la vie locale. **C'est un remède à l'émiettement communal et un instrument de l'organisation rationnelle des territoires.** L'intercommunalité **favorise aussi le développement économique local et la relance de la politique d'aménagement du territoire.**

C'est pour pallier ces difficultés structurelles que, dès la fin du XIXème siècle, de premières formes d'intercommunalité technique ont permis aux communes de s'associer pour répondre aux besoins d'équipement du territoire [électrification, adduction d'eau, assainissement, voirie…].

Les communes doivent définir et préciser, au moment de la création de l'EPCI, la ligne de partage dans chaque domaine entre les compétences communautaires et la compétence communale. En dehors des 2 compétences obligatoires que sont l'aménagement du territoire et le développement économique. **Les structures intercommunales n'ont que des compétences limitées (principe de spécialité) déterminées par les communes membres elles mêmes.**

Le Conseil Communautaire n'est composé que de conseillers municipaux issus des communes membres. Il y a au moins 1 délégué par commune et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

Son financement est assuré par la fiscalité directe locale acquittée par les entreprises via la taxe professionnelle et par les personnes physiques à travers la taxe d'habitation et les taxes foncières (taxes foncières, d'habitation et professionnelle), **les dotations** de l'État et **des redevances spécifiques** affectées à certain service public (redevance des ordures ménagères et redevance assainissement par exemple). Toujours par souci d'équilibre et de solidarité, quand la Communauté de Communes de l'Airvaudais augmente ses taux pour assurer le financement de ses investissements, les communes membres baissent ou bloquent les leurs afin de pas augmenter la pression fiscale sur les administrés.

On voit donc que la Communauté de Communes de l'Airvaudais n'est pas une entité supérieure qui « écrase » les communes, mais est bien une organisation des communes pour continuer ensemble ce que seules elles ne peuvent plus assurer par manque de moyens financiers, administratifs ou techniques.

Communauté de Communes de l'Airvaudais

33, place des Promenades - B.P. 02 - 79600 AIRVAULT

Tél : 05 49 64 93 48
E-mail : communaute@cc-airvaudais.fr Internet : www.cc-airvaudais.fr

Direction : Mme BODIN-GUILLET Myriam au 05 49 64 93 48
Service Assainissement : M. BARBEZAT François-Xavier au 05 49 64 98 48
Service Informatique et Communication : M. BILLARD Luc au 05 49 64 98 49
Médiathèque : Mme BODIN Isabelle au 05 49 63 27 41
Relais Assistantes Maternelles : Mme PELLETIER Isabelle au 05 49 64 73 10

Ouverture du lundi au vendredi : 8 h 45 - 12 h 30 et 14 h 00 - 18 h 00

A VOS AGENDAS 2008

DATE A RETENIR	MANIFESTATION ET LIEU	ORGANISATEUR
Samedi 2 août 2008 en soirée	Loto sous Tivoli sur le terrain du Pigeonnier	LE COMITE DES FETES
Dimanche 3 août 2008	Marche, suivie d'un repas champêtre avec animation par les majorettes de Thouars, sur le terrain du Pigeonnier	LE COMITE DES FETES
Dimanche 5 octobre 2008	Loto dans la salle Gilles Baudron	LE COMITE DES FETES
Samedi 18 octobre 2008	Repas annuel du CCAS à la Salle Gilles Baudron	CCAS de MARNES
Dimanche 16 novembre 2 008	Loto dans la salle Gilles Baudron	FLORILEGE
Samedi 22 novembre 2 008 à 20 h	Loto à Assais	LA DIVINE MARNOISE
Samedi 6 décembre 2008	Participation au Téléthon, en salle Gilles Baudron	LE COMITE DES FETES

DECHETTERIE LES PLANTONS à AIRVAULT/BORCQ

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi, vendredi et samedi : 13h45 - 18h30
- Mercredi : 08h45 - 12h15 / 13h45 - 18h30

Pour les particuliers accès gratuit.

Pour les professionnels (artisans, commerçants, PME-PMI. Accès payant sauf pour le dépôt des cartons et ferrailles.

Les déchets acceptés : Bois, ferrailles, huiles, gravats, tout venant, cartouches imprimantes, piles, cartons, végétaux, petits appareils ménagers, lampes, écrans, gros électroménagers.

Alors que l'automne approchait, de grands chambardements allaient perturber fortement la vie de notre paisible bourgade.

Des "extra-terrestres" vêtus de blousons jaune-fluo se répandirent sur les routes conduisant à Marnes pour y installer des panneaux mystérieux portant des indications secrètes habillées de noir, les rendant ainsi invisibles pour le commun des mortels. De plus, l'apparition sur la chaussée de signes cabalistiques intrigua profondément la population.

A quelques temps de là, des monstres de fer aux allures préhistoriques envahirent les rues et se mirent à fouiller les entrailles de Marnes de leurs puissantes mâchoires. Leur appétit insatiable les poussait à labourer, dévorer, défoncer. Les restes de leur pantagruélique repas étaient évacués sur des chars pétaradants. De larges et profonds sillons marquaient la chaussée qui semblait avoir été bombardée par quelques missiles inamicaux. Des hommes déposaient au fond de ces plaies béantes un long trait de tuyaux facilitant ainsi la cicatrisation.

Bien entendu, durant cette période, il eut été très téméraire de vouloir traverser Marnes. Alors, on vit une intense et étrange circulation se mettre en place à la périphérie du bourg. Des automobilistes perdus dans la campagne accusaient de tous les maux les responsables d'une telle situation : c'était forcément la faute de quelqu'un ! De lourds véhicules voulant à tout prix trouver une issue favorable s'égaraient sur les chemins étroits et boueux au risque de s'enliser. A la nuit tombée, un surprenant ballet de phares éclairait le marais faisant naître des ombres inquiétantes.

Curieusement, cette mise en place de l'assainissement que l'on attendait et dont on savait qu'elle allait perturber notre quotidien, fit que Marnes acquit au cours de cette période une certaine notoriété. Si, lors de rencontres, vous disiez habiter Marnes, un éclair passait dans les yeux de votre interlocuteur qui s'exclamait : Ah ! Marnes ... ras le bol.

Toutefois, pour être honnête, ajoutons que certains naufragés de la route découvrirent avec ravissement les arrières champêtres de la campagne marnoise.

L'ASSAINISSEMENT

Les travaux d'assainissement ont commencé en septembre 2007. La durée initiale était fixée à 8 mois, mais au final, ils dureront 2 mois supplémentaires.
En juillet, tous les réseaux d'eaux usées seront terminés, il ne restera plus que la finition de la station d'épuration.
Pour ce chantier, environ 1 500 000 € ont été investi pour créer 3950 mètres linéaires de réseau gravitaire, 5 postes de refoulement avec 1600 mètres linéaires de canalisation de refoulement et une station de type « filtre à sable planté de roseau » de 250 Equivalent Habitant, que l'on appelle aussi « Rhizostep® ».
Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général, à hauteur de 67 500 € pour la station et 488 500 € pour le réseau, et par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, pour un montant de 52 500 € pour la station et 77 760 € pour le réseau.

<u>Les difficultés rencontrées pendant les travaux:</u>

- Rue de la Gargouille: le long de la Dive, beaucoup d'eau dans la tranchée; perte de temps
- La traversée de la Dive: attente des accords, problème d'intempéries
- La Cueille: problème de géomètre; erreur de données
- Route de Moncontour: déplacement du poste de relevage par rapport à l'endroit initialement prévu

- Déviations: pas respectées; plaintes des riverains

<u>Concept de la station, appelée Rhizostep® (marque déposée par la saur):</u>

Utilisation des propriétés épuratoires du sol comme moyen de traitement des effluents bruts. Des massifs filtrant, plantés de roseaux (appelés lits rhizostep®), sont ventilés sous l'action des blocs rhizostep®. Ce dallage de blocs perforés, disposés en fond de bassin, crée en un plancher d'air de dix centimètres qui favorise le développement des bactéries. Ces lits sont alimentés en alternance tous les sept jours par les effluents bruts.
C'est un procédé économique, simple, naturel, sans nuisance et performant.

IL Y A 50 ANS EN FRANCE

1er janvier : entrée en vigueur de la communauté économique européenne (6 pays ont signé les traités :France, Allemagne occidentale, Italie, Pays-Bas, Belgique, Luxembourg)

2 janvier : succès des grands couturiers : Balenciaga, Laroche, Dior, Givenchy, Cardin, Balmain, Chanel, avec leurs modèles d'avant-garde : robes noires de fin d'après-midi, robes fourreaux, tuniques transparentes sur taffetas noir Les modèles d'avant-garde : robe sac, chemise, housse, tube, cage font couler beaucoup d'encre et de paroles.

10 janvier : le conseil des ministres adopte la réforme constitutionnelle.

8 février : l'aviation française attaque le village de Sahkiet en représailles contre les infiltrations des troupes F L N (front de libération nationale) de Tunisie en Algérie ; cette action aurait entraîné la destruction d'un hôpital, d'une école et fait 68 morts. Le président Bourguiba demande le départ immédiat des troupes françaises de Tunisie.

14 février : mort du peintre G Rouault (fauvisme, cubisme)

7 mars : le premier pétrole saharien arrive à Martigues(étang de Berre) ; il est d'une remarquable qualité.

20 mars : l'Assemblée nationale adopte le projet de réforme constitutionnelle.

22 mars : la disparition du Vel'd'Hiv', trop vétuste et inconfortable, arrache une page importante à la géographie sentimentale de Paris.

15 avril : chute du gouvernement Félix Gaillard sur la question tunisienne.

9 mai : : en raison de la démission de F.Gaillard, Mr Pfimlin est appelé par Mr Coty comme président du conseil

9 mai : sortie de « Mon oncle » de J.Tati ou le retour de Mr Hulot.

14 mai : message du président Coty à l'armée d'Algérie l'incitant à rester sous l'autorité du gouvernement de la République.

15 mai : la situation en Algérie se dégrade ; la France est minée par des querelles politiciennes. Le général de Gaulle apparaît comme étant le seul recours ; mais il pose ses conditions : il veut les pleins pouvoirs et exige la rédaction d'une nouvelle constitution.
A Alger, cette déclaration est accueillie avec enthousiasme et la foule manifeste aux cris de « Vive de Gaulle » « Algérie française »

16 mai : l'Assemblée vote la loi instituant l'état d'urgence.

28 mai : le gouvernement Pfimlin démissionne.

29 mai : le président Coty demande à l Assemblée Nationale d'investir le général de Gaulle.

1er juin : l'Assemblée Nationale investit le général de Gaulle par 329 voix contre 224 comme président du Conseil de la IVème République.

4-7 juin : 1er voyage du Général en Algérie où il reçoit un accueil délirant. « Je vous ai compris ! »

30 juin : à 17 ans Pelé donne la coupe du monde au Brésil contre la Suède et Just Fontaine assure à la France la 3ème place.

1-3 juillet : second voyage du général en Algérie.

14 août : mort du savant Frédéric Joliot Curie.

20 août : à Brazzaville, lors de son voyage en Afrique, le Général proclame le droit à l'indépendance des peuples d'outre-mer.

4 septembre : à Paris, place de la République, le Général de Gaulle, présente son projet de constitution.

13 septembre : entrevue de Gaulle Adenauer à Colombey.

28 septembre : au référendum, la nouvelle constitution est approuvée ; les territoires d'outre-mer adoptent le projet de Communauté, à l'exception de la Guinée (80 % oui-20 % non) l'Algérie vote non au F.L N

10 octobre : mort de Pie XII

13 octobre : décès du peintre Maurice de Vlaminck.

23 octobre : le Général de Gaulle propose la paix des Braves au F.L.N ; l'offre est rejetée.

29 octobre : le cardinal Guiseppe Roncalli est élu pape et prend le nom de Jean XXIII.

22 novembre : la verve irrésistible de Raymond Devos roule le public dans un tourbillon d'hilarité

30 novembre : au second tour des élections législatives de la Vème République, l'U.N.R (Gaulistes) sort gagnante.

9 décembre : séance inaugurale de la nouvelle Assemblée Nationale. J.Chaban Delmas est élu président de l'Assemblée.

22 décembre : le Général de Gaulle est élu 1er président de la Vème République avec 78,5 % des suffrages.

27 décembre : le conseil des ministres adopte le plan Rueff-Pinay qui prévoit la création du nouveau franc.(la monnaie française ne cessant de se déprécier). L'ancien franc sera divisé par 100. Le nouveau franc sera mis en circulation à partir du 1er janvier 1960.

Jacques Tati *(Mon oncle)* taille les poiriers.

Raymond Devos : une verve irrésistible.

Le général de Gaulle dans sa 15 CV noire.

IL Y A 50 ANS EN DEUX- SEVRES

15 août : tragique partie de pêche à Pas de Jeu : pour sauver son neveu de 8 ans tombé dans la Dive un jeune maraîcher de Louzy, se jette à l'eau ; tous les deux trouvent la mort.

24 septembre : les 200 760 électeurs des Deux-Sèvres reçoivent le projet de la nouvelle constitution républicaine. Cet envoi représente plus de 4 tonnes de papier.

28 septembre : dans le référendum sur le projet constitutionnel du Général de Gaulle, le oui l'emporte dans les Deux-Sèvres par 145639 voix (86 %) contre 20194 non. Il n'y a eu que 16 % d'abstentions.

15 décembre : Georges Brassens fait une halte à l'Hôtel de France à Bressuire.

16 décembre : publication des noms des Grands électeurs des Deux-Sèvres qui participeront, le 21 décembre, à l'élection du 1er président de la Vème République.

23 décembre : réforme judiciaire dans les Deux-Sèvres : 2 tribunaux de grande instance à Niort et Bressuire et 4 tribunaux d'instance à Niort, Bressuire, Melle et Parthenay sont institués.

Télévision Les Deux-Sèvriens devront attendre ! La mise en place de l'émetteur de télévision de Maisonnais ne peut être envisagée qu'à partir du premier semestre 1960.

Refus d'obéissance : porté disparu depuis le 17 décembre 1956, un jeune ouvrier mellois est arrêté chez Ses parents au mois de juillet par les gendarmes. Apeuré par le fait de partir en Algérie Le jeune homme avait vécu deux ans caché dans un faux grenier.

Le RPI Les cinq villages

Les écoles du RPI Les Cinq Villages accueillent quatre classes.

Sur le site de Saint Jouin de Marnes

- La classe des 28 TPS-PS et MS avec leur maîtresse Mariannick Brest, aidée par Paquita Claveau,
- La classe des 21 GS-CP avec leur maîtresse Erika Revaud aidée par Christelle Genet,

Sur le site d'Irais

- La classe des 22 CE1-CE2 avec leur maître Fabrice Parnaudeau,
- La classe des 15 CM1-CM2 avec leur maîtresse Véronique Blaizeau.

<u>Année scolaire 2007/2008</u>

Cette année scolaire clôture le projet d'Ecole établi en 2004. Les deux principaux objectifs étaient

1. Améliorer l'autonomie des élèves pour la présentation du travail, l'apprentissage, la compréhension des consignes orales ou écrites et la gestion du temps
2. Améliorer le langage oral et écrit en situation de communication

L'axe choisi pour cette dernière année est le fleurissement des écoles ainsi que des cinq communes du RPI. Les élèves ont donc eu à cœur d'embellir leurs écoles et leurs communes avec le soutien et la participation.

Les élèves de Saint Jouin de Marnes ont travaillé également sur les animaux avec en fin d'année, une classe de découverte de 2 jours dans une ferme pédagogique.

Comme les années précédentes, les élèves ont bénéficié de deux rencontres USEP ainsi que de sorties une fois par mois à la médiathèque d'Airvault.

Au mois de novembre, les écoles du RPI ont travaillé sur les produits laitiers en collaboration avec les éleveurs (chèvre et vache) et fromagers de la région ainsi que le Centre Socio-Culturel de l'Airvaudais et du Val du Thouet.

Au mois de juin, le Relais d'Assistantes Maternelles est venu à l'école maternelle de Saint Jouin : ce fut l'occasion de rencontrer les nouveaux élèves et parents.

Voyage à Coutières
Observation des habitants de la mare

Fleurissement de la cour de l'école

Les parents, les enfants et les enseignants se sont retrouvés pour la fête de fin d'année le 21 juin sur le stade de Saint Jouin de Marnes.

Visite guidée de Marnes

Le samedi 25 août 2 007, l'association Atemporelle a organisé une promenade conférence dans le village de Marnes, sous la conduite de la guide conférencière Stéphanie Tezière.

Depuis l'église du XIIème siècle couverte en lauzes et aux détails architecturaux remarquables jusqu'au manoir de Retournay, en passant par la croix hosannière du cimetière et le site de la "bataille de Moncontour" de 1569, les points d'intérêt ne manquent pas.

Le "petit patrimoine" n'a pas été négligé, avec les lavoirs, pigeonnier, maisons traditionnelles, moulins, jardins au bord de l'eau et le four à pain en cours de restauration par l'association Florilège.

La conférencière a su donner de nombreuses explications à des questions variées avec l'aide du précieux "cadastre napoléonien" qui garde mémoire des lieux anciens.

Une soixantaine de visiteurs ont participé à ce parcours-promenade ensoleillé.

Inventaire Biologique Communal ornithologique (IBCo)

Le mercredi 6 juin 2 007, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres est venu présenter les résultats de l'inventaire biologique communal ornithologique réalisé sur la commune au cours de l'année 2 006.

Le rapport complet (fascicule et CD) est consultable à la mairie.

Pour tout renseignement complémentaire, on pourra c
Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres 12, rue J. Cugnot 79000 Niort
Tél : 05 49 09 24 49
Mél : contact@ornitho79.org
http: //www.ornitho79.org

FLORILEGE

Le 6 avril 2 008, l'association a participé
au vide-greniers, et proposait sur son stand,
des photos, de vieux outils, quelques plantes ...

Quelques panneaux rappelaient les travaux effectués
concernant la remise en état du four à pain.

Le dimanche 18 mai 2008,
l'association a organisé une
randonnée pédestre.

La Fontaine de Lion

s'est agrémentée d'une barque

Nous remercions les personnes
pour leur don de fleurs et de matériel.

BILAN TRAVAUX : FOUR A PAIN (2 006 - 2 007)

I - Nettoyage du site et du bâtiment
- végétation, souche d'arbre, lierre
- décaissement bas de murs
  et intérieur du sol du bâtiment
- déblaiement du bois et des ferrailles
- mise à nu de la voûte du four
- dépose de la plate-bande de la gueule du four
- dépose de deux solives et de l'ancien plancher
- dépose de la charpente et de la couverture
- évacuation des gravats
  par tractopelle et tracteur (2 fois)

II - Achat matériel et matériaux
- sable de Loire
- chaux agricole
  (éteinte sur le site et stockage)
- tréteaux de maçon, madriers, échelle,
  brouette, étai, auge, truelle, pattes fiches,
  massette, pelle,
  bâche, tuyau d'arrosage, xylophène, spalter ....

III - Récupération de vieux matériaux
- solives
- pierres de taille et tout venant

IV - Travaux de maçonnerie et taille de pierre
- piquage façades extérieur
  et intérieur du bâtiment
- remontage de la chaîne d'angle côté route
- réalisation d'une boulite
- reprise fondation de la ponne
- gabarit et taille de deux sommiers
  de la plate-bande de la gueule
- layage du jambage de la porte d'entrée

V - Bois
- ponçage et traitement
  xylophène des solives et des palâtres
- pose plancher en chêne

Réalisations prévues en 2 008 :

charpente et couverture

La Divine Marnoise

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Contrairement à 2006 une bonne pluviométrie au bon moment a permis à la Dive de maintenir un débit constant favorable à notre pratique de la pêche. C'est peut-être pour cela que les cartes vendues ont progressé de 8,5% (103 pêcheurs dont 16 enfants) et 10 à 12 % au niveau départemental.

En 2007 notre AAPPMA a procédé à plusieurs alevinages : 350 kg en truites fario adultes (+25cm) 40kg en truitelles (- 20cm) , 3000 truitelles (12/16 cm) et 2000 alevins vésiculés .

Ces mêmes quantités seront reconduites en 2008.

Il est encore trop tôt pour mesurer l'impact des travaux réalisés en 2006 en aval du moulin de Retournay , néanmoins la qualité du parcours est nettement améliorée et à la fin de l'année 2007 des frayères ont été constatées en plusieurs endroits.

Les cartes de pêche sont en vente dans les lieux habituels : Mairie de Marnes aux heures d'ouverture , café-restaurant La Coccinelle à Pauline à Assais, idem.

Le prix de la carte complète Deux-Sèvres est de 63 € (+ 0,50 €) et 18 € (+ 1,50 €) pour le timbre EGHO .

Les manifestations pétanque et loto sont programmées le dimanche 6 juillet à Marnes (pétanque) et 22 novembre à Assais (loto).

Merci aux membres du bureau qui assurent le bon fonctionnement de notre association .

Notre assemblée générale à eu lieu le 18 janvier à la mairie de Marnes. On a pu noter une bonne participation des sociétaires, c'est encourageant. Le bilan de l'année écoulée présente un solde déficitaire dû à différents facteurs (subventions en régression, dépenses travaux 2006, augmentation en quantité des alevinages) çà n'est pas alarmant pour autant.

L'assemblée générale départementale Fédération Deux-Sèvres a eu lieu le samedi 19 avril au Palais des congrès à Parthenay. Cette année notre association était mise à l'honneur étant co-organisatrice avec celle de Secondigné s/Belle. M. le Maire a fait une présentation succincte de notre commune et un diaporama relatant l'historique de notre association a été commenté par le président. Un apéritif offert par l'association et un repas ont clos cette journée .

Bonne année de pêche 2008 à toutes et à tous.

Le président
Jacques Gautry

AG du 18/01/08

A.C.P.G. - C.A.T.M.

Notre association d'anciens combattants a continué cette année encore à organiser les rencontres habituelles. Nous sommes toujours présents pour les cérémonies commémoratives du 8 mai, 11 novembre et 5 décembre. Le 19 mars, jour du cessez-le-feu en Algérie, n'étant pas classé journée officielle, nous organisons cependant une réunion des adhérents ce jour-là.

Le loto annuel a failli être annulé en raison des travaux importants d'assainissement mais nous avons pu toutefois le reporter le dimanche 27 avril 2 008, soit deux mois de retard. Nous n'avons pas pu faire le plein de la salle mais nous avions quand même 90 personnes environ, d'où un bon résultat.

Notre méchoui est prévu pour le dimanche 6 juillet 2 008.

Le banquet du 8 mai s'est déroulé à la salle Gilles Beaudron et, comme les autres années, les anciens combattants d'Airvault nous avaient rejoints. C'est une participation record car nous avons atteint le chiffre de 69 convives, d'où une ambiance inoubliable.

L'ACCA de Marnes

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 25 mai 2 008. Ce fut l'occasion de dresser les bilans moral et financier de la société.

Le nombre de sociétaires est sensiblement le même que les années passées (76).

Des lâchers de faisans et de perdrix ont été faits dans le courant de la saison pour compenser le manque de reproduction naturelle, qui malheureusement se constate chaque année.

Concernant la chasse au lièvre, une nouveauté est apparue avec la mise en place d'un plan de chasse et l'attribution de 3 bracelets par chasseur, ce qui permet d'avoir une meilleure idée du prélèvement effectué au cours de la saison (105 pour la saison 2 007 - 2 008).

Le plan de chasse grand gibier (20 chevreuils) a été réalisé sans trop de difficulté et sera reconduit la saison prochaine. Il faut également rajouter au tableau 3 "bêtes noires" (sangliers pour les novices) de passage sur le territoire.

La société a été également obligée d'intervenir pour réguler le lapin de garenne devenu très nombreux en plusieurs endroits de la commune.

Côté financier, les comptes s'équilibrent malgré l'absence de manifestation due aux travaux importants qui ont perturbé la vie quotidienne du village l'hiver dernier.

L'ACCA espère bien reconduire son loto annuel au cours du mois de janvier 2 009.

Le Président

F. Abramé

COMITE DES FETES

Il contribue à l'animation de la commune en rassemblant toutes les générations. Il rassemble cette année une centaine adhérents dont de nombreux bénévoles qui ne ménagent pas leur peine et méritent les félicitations de tous. Le bureau est composé de onze membres, il se réunit environ une fois par mois pour la préparation et le bilan des manifestations.

Le 13 janvier, a eu lieu la traditionnelle galette des rois offerte à l'occasion de l'assemblée générale.

Le sixième vide-greniers, le 10 avril sur le terrain du Pigeonnier, a attiré de nombreux visiteurs avec 61 exposants.

Le samedi 24 mai, le comité des fêtes a tenu un stand à la rencontre inter-associations du Cébron organisée par le centre socioculturel.

Une sortie en car vers le Périgord a réuni 33 participants.

Les prochaines rencontres sont :

Le 11 juillet en soirée, avec le centre socioculturel d'Airvault, un spectacle donné par un groupe de Bouriatie dans le cadre du festival « musiques et danses du monde ».

Le samedi 2 août en soirée, un loto sous tivoli, sur le terrain du Pigeonnier.

Le 3 août, une marche suivie d'un repas champêtre sous le même tivoli, avec animation par les majorettes de Thouars.

Le 5 octobre, loto en salle Gilles-Baudron.

Le 8 novembre, repas des adhérents.

Le samedi 6 décembre, participation au téléthon, en salle Gilles-Baudron.

Tous les Marnois, Marnoises, amis et sympathisants sont chaleureusement invités à nous rejoindre, et à nous faire part de leurs propositions ou critiques.

La cotisation, payable lors de l'assemblée générale de janvier, était cette année de 4 euros

En août 2 007, les Sautériaux ont fait danser à la fête de l'été

sortie annuelle 2007 :
embarquement pour le Golfe du Morbihan

les Cors de chasse de Saint-Benoît
ont animé le vide-greniers

TELETHON - Décembre 2 007

L'AMITIE MARNOISE

Quand vient le Mercredi, "jour du club", les adhérents motivés et décidés se retrouvent pour un réel moment de convivialité où l'on fait travailler les méninges et ... la langue.

Les joueurs et joueuses qui ne manquent pas d'atout se lancent à points comptés dans la belote, le scrabble, le rummikub ou les triominos.

Dentelle et broderie sont à l'honneur pour quelques passionnées qui échangent leur point de vue sur les points de riz, de blé ou de chausson.

Les plus pédestres d'entre nous ne craignent pas le point d'Epine et parcourent allègrement "quelques kilomètres" dans les chemins environnants.

L'heure d'un frugal goûter arrive à point nommé pour reconstituer les forces vives et échanger des souvenirs enfouis mais non enfuis.

La jeunesse de coeur n'est en rien tributaire du nombre d'années au compteur ... alors, point d'hésitation, rejoignez l'Amitié Marnoise pour participer aux activités.

L'Assemblée générale a été tenue le 20 février 2 008. Nous sommes 31 adhérents.

Le repas annuel a eu lieu à Moncontour le 20 mars. Quelques malades n'ont, hélas, pas pu participer.

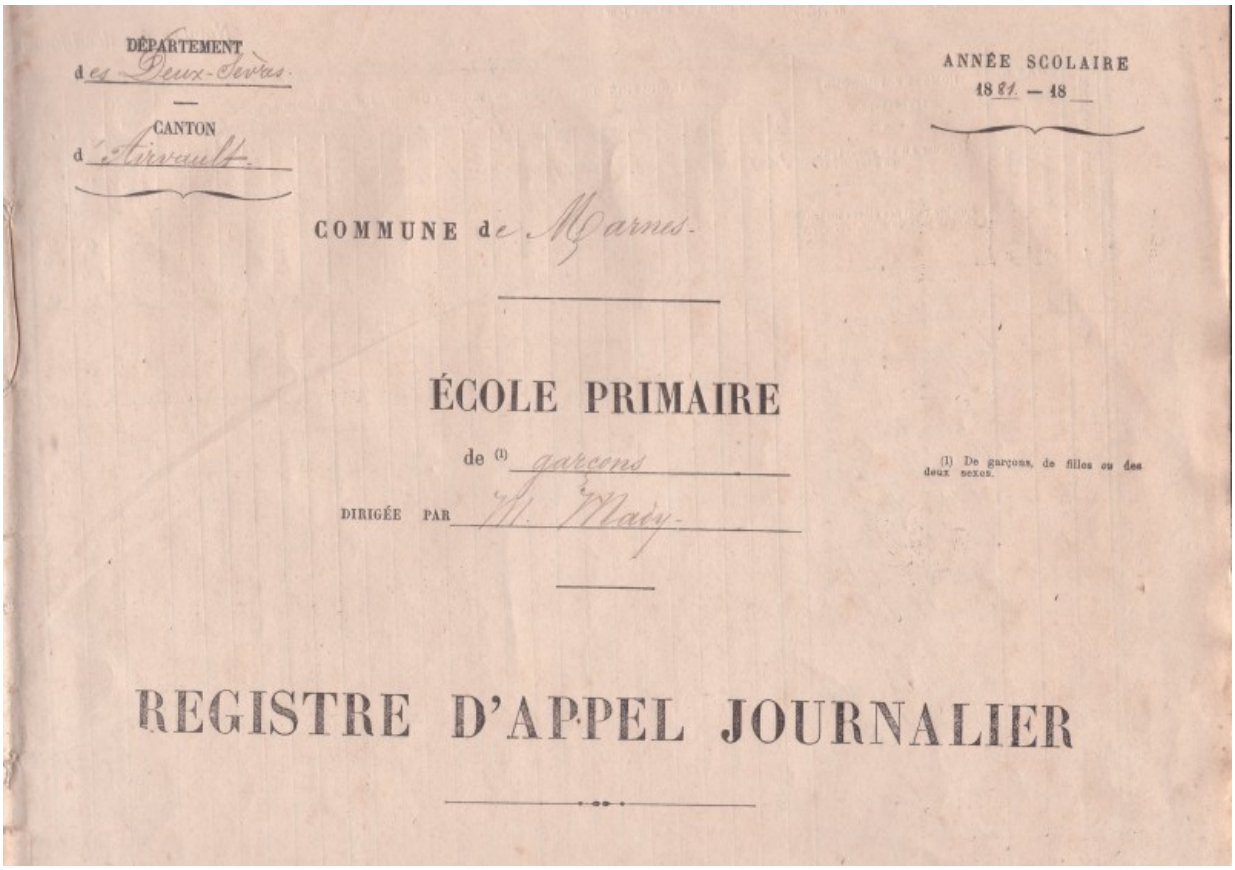

DÉPARTEMENT
des Deux-Sèvres

CANTON
d'Airvault

ANNÉE SCOLAIRE
1821 — 18

COMMUNE de Marnes

ÉCOLE PRIMAIRE

de (1) garçons

DIRIGÉE PAR M. Mary

(1) De garçons, de filles ou des deux sexes.

REGISTRE D'APPEL JOURNALIER

QUELQUES REPERES HISTORIQUES

Au départ, il y avait deux écoles :
- une école de filles : "en bas", rue du Poiron II (chez M. et Mme Thomas actuellement)
- une école de garçons : "en haut", à la Cueille
  voir photos dernière page : 1941 - 42

En 1945, les classes ont été géminées (garçons et filles ensemble, mais deux directions) : on allait de 5 à 8-9 ans "en bas" et de 9 à 14 ans "en haut".
En 1953, une seconde classe a été construite à la Cueille avec deux logements de fonction, le chauffage central, des douches communales.
La classe du bas a été desaffectée et vendue en 1956.
Tous les enfants allaient donc à l'école sur la Cueille. Ils pouvaient manger à la cantine (40 à 50), dans l'actuelle salle des chasseurs.
Mmes Georgina Barret, Adrienne Gautry, Raymonde Callard ont travaillé à cette cantine.
Mme Rolande Fourreau faisait le ménage et aidait l'instituteur l'après-midi, avec les petits.

En septembre 1971, six élèves de Messais fréquentent l'école de Marnes (l'école de Messais ayant été fermée).
4 mai 1988 : un regroupement scolaire est envisagé avec la commune de Saint-Jouin de Marnes pour la rentrée scolaire 88-89 pour ne pas tomber dans le système de classe unique.

A partir de 1992, plus aucun enfant n'a été accueilli dans les locaux de l'école.
23 avril 1996
le conseil municipal demande la désaffection des deux salles de classes et des deux logements de fonction après avoir eu la confirmation de l'inspection académique que l'école ne serait plus utilisée (R.P.I. Marnes - Saint Jouin)

24 juin 1997 : le conseil municipal étudie le projet mairie et transformation de l'ancienne école en salle polyvalente

20 décembre 1997 : rangement des classes et vente du mobilier

30 avril 1999 : délibération du conseil municipal acceptant la création d'un nouveau R.P.I. : Marnes - Saint Jouin de Marnes - Irais - Saint Généroux - Availles Thouarsais

9 octobre 1999 : inauguration officielle de la salle socio-culturelle

19 janvier 2 008 : la salle prend le nom de Gilles Baudron.

école avant 1953

bâtiments actuels

NOTRE ECOLE

Il est bien loin le temps où nous étions écoliers
Pourtant, quand on y songe, on a l'impression que c'était hier
C'est vrai que nous avons quelque peu changé
Nous avons vieilli, mais c'est vraiment secondaire
L'école, rappelez-vous cette unique salle
Où, quarante élèves, parfois plus, étaient rassemblés
Petits, moyens et grands, pas vraiment l'idéal
Pour celui qui était chargé d'enseigner.
Vous vous souvenez de ces matins d'hiver
Où le vieux poële était récalcitrant.
Pour évacuer toute cette fumée, une seule chose à faire
Ouvrir toutes les fenêtres bien grand.
Puis la classe commençait malgré nos doigts engourdis
C'était la pensée du jour, la phrase de morale,
Ces mots au tableau noir que le maître avait écrit
Et que l'on recopiait en s'appliquant, c'était normal.
Bien sûr, il y avait la dictée, la grammaire, la rédaction,
Les problèmes, l'histoire et la géographie,
Les fables, la lecture et les récitations.
Toutes ces choses qui, un jour ou l'autre, nous ont servi.
Depuis, nous avons amélioré notre savoir
Tous les jours au cours de notre travail
Mais, il ne faut pas oublier que le point de départ
C'était ici, à Marnes, à l'école communale.

Guy Métais

Poème lu le 2 septembre 1989,
à l'occasion du rassemblement des anciens élèves de l'école de Marnes

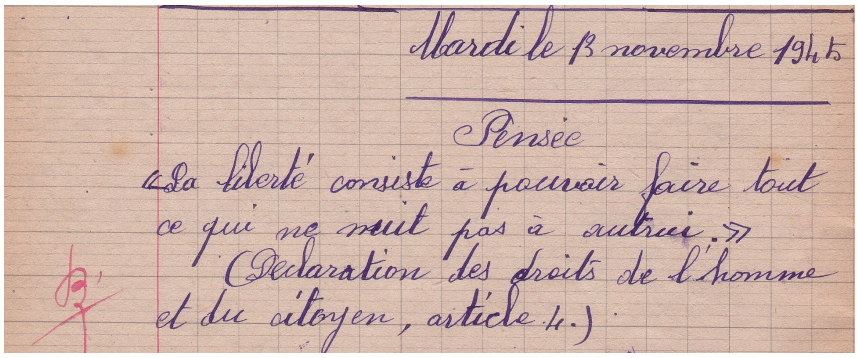
Mardi le 13 novembre 1945

Pensée

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. »
(Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, article 4.)

Le Certificat d'Etudes Primaires

Mon premier examen passé est le Certificat d'Etudes Primaires en 1961.
La journée était longue, avec beaucoup d'émotions.

- Le matin :
  * Une épreuve de rédaction (50 min)
  * Une épreuve d'orthographe (50 min) comprenant
    - une dictée d'environ 100 à 150 mots
    - trois questions (compréhension générale, explication d'une expression, grammaire)
  * Une épreuve de calcul (50 min) comprenant deux exercices ou problèmes
- L'Après-midi :
  * Une épreuve de sciences (20 min)
  * Une épreuve d'histoire et géographie (20 min)
  * Une épreuve de chant ou récitation (épreuve tirée au sort)
  * Une épreuve de dessin, travaux manuels ou couture (50 min)

Les résultats ne sont donnés que le lendemain.
Pour être reçu(e), chaque candidat(e) doit obtenir la moyenne à l'ensemble des épreuves.
Le zéro est éliminatoire en orthographe et en calcul.

La récompense, pour celles qui avaient obtenu le certificat, était l'ouverture d'un livret de Caisse d'Epargne de 10 F (à aller retirer). Au moment des Prix, en fin d'année scolaire, elles recevaient un livre de cuisine : "La Cuisine de Pellaprat".

Danielle Métais

En 1882, le Certificat d'études primaires est institué par la loi Jules Ferry du 28 mars 1882.
Par cette loi, l'instruction primaire devient obligatoire de 6 à 13 ans. Pendant longtemps, pour la majorité des lauréats, il marque la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée dans la vie active. Il couronnait un cursus de sept ans : après les deux années de cours moyen, il y avait encore deux années de Classe de fin d'études primaires, suivies par des élèves qui n'étaient pas entrés en enseignement secondaire.
En 1936, la loi Jean Zay prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans.
La réforme de 1959 du ministre de l'Éducation nationale, Jean Berthoin, prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. Les classes de fin d'études primaires disparaissent peu à peu, avec l'allongement de la scolarité obligatoire, puis la mise en place du collège unique en 1975.
A partir de septembre 1972, le certificat d'études primaires ne s'adresse plus qu'aux adultes.
Et le 28 août 1989, par le décret n° 89-607, le certificat d'études primaires est supprimé.
Ainsi, le certificat d'études primaires a existé pendant plus de cent ans.

Extraits d'un sujet de 1954

SCIENCES

I. Comment se forment les vents ? Quels sont les vents dominants de votre région ? Quel instrument en indique la direction ? (Description).
II. Vous avez mis des haricots à germer. Ils ne germent pas. Indiquez toutes les raisons qui peuvent empêcher ou retarder la germination.

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

I. A quelle occasion les Français découvrent-ils la Renaissance italienne ? Citez deux châteaux construits en France à l'époque de la Renaissance. En quoi le château de la Renaissance diffère-t-il du château féodal ?
II. Quels sont les mouvements de la mer ? Qu'appelle-t-on flux ou reflux ? Citez un courant chaud et un courant froid au nord de l'équateur.

(Extraits du livre : Carnet du certificat d'études)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES 2-SÈVRES

ACADÉMIE DE POITIERS

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie des Deux-Sèvres ;
Vu l'Article 6 de la Loi du 28 Mars 1882, modifié par la Loi du 11 Janvier 1910 ;
Vu le Décret du 18 Janvier 1887 ;
Vu l'Arrêté du 18 Janvier 1887, modifié par l'Arrêté du 28 Octobre 1947 ;
Vu le Procès-Verbal de la Commission réunie le 27 juin 1961, à Thouars, constatant que

Mlle (1) Mademoiselle Métais Danièle

née le 7 juin 1947, à Moarnes, Département des Deux-Sèvres a été jugée digne d'obtenir le CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES.

Délivré à Mlle Métais Danièle le présent Diplôme pour servir et valoir ce que de droit.

Signature du Titulaire,

NIORT, le 27 juin 1961

P. l'Inspecteur d'Académie.
L'Inspecteur primaire délégué.

M. JOUVE
INSPECTEUR PRIMAIRE

(1) Monsieur ou Mademoiselle.
Nom et Prénoms.

IMP. F. ANCIAUX & Cie - CHARLEVILLE (ARDENNES)

M. BÉNÉTICH.

MARNES - La vie à l'Ecole primaire dans les années 1935 - 1945

A la demande de ma petite fille et dans le but d'agrémenter modestement note Bulletin communal, il m'est agréable de faire parvenir à qui de droit deux photos de groupe représentant l'école primaire à cette époque : 1 groupe de garçons et 1 groupe de filles (voir dernière page).

Sur ces photos datant déjà de plus d'un demi-siècle, beaucoup d'entre nous se reconnaîtront, mais hélas, beaucoup trop nous ont déjà quitté bien trop jeunes, tel notre camarade Gilles Beaudron figurant sur l'une de ces photos et qui fut notre maire durant de longues années et décédé dernièrement.

D'ailleurs notre ancienne école primaire, transformée depuis en Salle Socio-culturelle, porte désormais son nom.

Pour parler de notre Ecole Primaire, disons qu'il en existait pratiquement deux : celle des garçons située en haut de la côte qui porte toujours le même nom "La Cueille", et celle des filles située à l'autre extrémité du bourg et dirigée par Mme Abramé.

A cette époque, la maternelle n'existait pas, la rentrée des élèves s'effectuait à l'âge de 5 ans.

L'école des garçons consistait en un bâtiment assez spacieux, mais déjà vétuste, comprenant une seule pièce. D'ailleurs, pourquoi plusieurs pièces puisqu'il n'y avait qu'un maître ?

De larges fenêtres assuraient la clarté dans la pièce.

Le mobilier, très modeste, comprenait une vingtaine de tables au pupitre incliné conçues pour deux élèves. Un trou était percé en haut au centre de chaque table afin de recevoir un encrier, car on ne connaissait pas encore le stylo-bille.

A droite, à côté de la porte d'entrée, se trouvait un vieux meuble nommé bibliothèque et comptant un certain nombre de vieux bouquins poussiéreux, des Jules Verne, George Sand, etc ...

Des bouquins que certains d'entre nous ont tous lus par amour de la lecture.

D'autres n'en ont jamais ouvert un seul - question de goût ! ... Pourtant la télé n'existait pas à cette époque ! ...

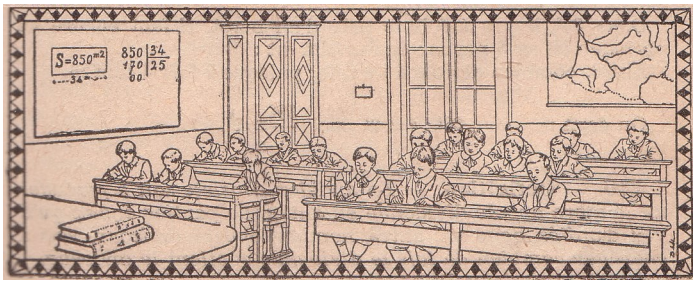

Au centre de la classe, un grand poële Bois-Charbon, entouré d'un cylindre de grillage afin d'éviter aux plus imprudents de se brûler.

Face à nos tables, le bureau du maître, installé sur un podium de 2 marches de haut.

Sur les murs, 2 cartes de France : l'une représentant les régions et départements, l'autre les Fleuves, les montagnes et les plaines.

On pouvait aussi y voir un grand tableau, probablement inspiré par la fable "Le rat des villes et le rat des champs", où figurait un rat tirant par la queue, à l'aide de ses dents, un autre rat couché sur le dos et tenant entre ses quatre pattes : devinez quoi ? un oeuf, sans doute piqué dans le poulailler voisin. Drôle de moyen de transport, me direz-vous, mais bien digne de l'imagination d'un rat. Voilà le décor est planté !

Ah, j'allais oublier le tableau noir pivotant. Pivotant ? Pourquoi me direz-vous ? Devinette à laquelle vous aurez la réponse plus tard. Mais d'ici là, quelqu'un, parmi mes camarades, l'aura sans doute trouvée.

Pierre Bréchet

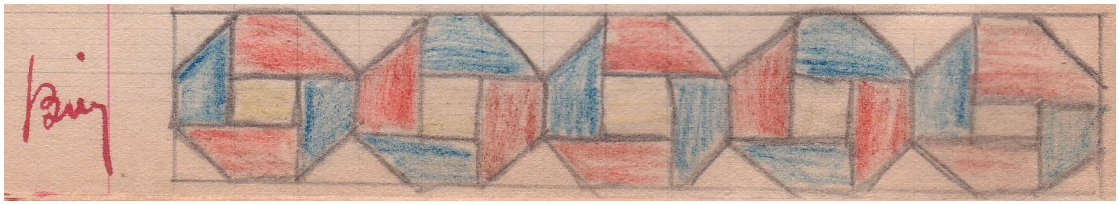

Une salle de classe de l'école de Marnes en 1971

MARNES - La vie à l'Ecole primaire dans les années 1935 - 1945

Chaque jour, sauf le jeudi et le dimanche
(jours de repos), été comme hiver,
neuf heures précises du matin :
le sifflet du maître d'école arrête nos ébats
dans la cour de récréation :
jeux divers, cris, bousculades, etc,
... tout est stoppé.

Nous nous alignons alors sous le préau devant la porte d'entrée de la classe sur une file bien droite et dans le silence le plus complet. C'est l'heure de la rentrée en classe. Puis nous défilons, un à un, devant notre maître, en lui montrant nos mains, afin qu'il puisse vérifier qu'elles sont bien propres.

Nous regagnons alors chacun nos places respectives à nos tables. Debout, il nous faut lire une courte phrase inscrite au tableau noir, une phrase appelée "Leçon de Morale". Nous devons ensuite copier cette phrase sur un cahier spécial et l'apprendre par coeur.

La leçon de morale consiste à nous enseigner le respect, d'abord envers nos parents et aussi à notre maître d'école. De ce côté-là, le courant passe très bien, car il s'agissait d'un jeune instituteur fraîchement sorti de l'Ecole Normale et âgé seulement de quelques années de plus que nous. Il commençait juste sa carrière à Marnes, où il la finira d'ailleurs, puisqu'il a enseigné à plusieurs générations, jusqu'à la plupart de nos propres enfants. Je profite d'ailleurs de ce passage pour adresser un amical bonjour à son épouse, Mme Coyault, toujours de ce monde et qui réside actuellement à la maison de retraite de Moncontour. Nous devions aussi politesse et respect à tous les habitants de la commune et même aux étrangers rencontrés dans la rue que nous devions saluer en soulevant notre béret.

Je me souviens particulièrement de trois personnages dont seule l'austérité contribuait à nous inspirer politesse et respect, pour ne pas dire crainte ...

Notre maire : M. Aristide Perceau, un homme au visage ferme ornementé d'une impressionnante moustache taillée à la gauloise.

Notre curé : M. l'Abbé Sapin, un ex-missionnaire arrivant de Chine et doté d'une sévère autorité.

Notre facteur : Ah, notre facteur ! ... un homme au sourire aussi fréquent qu'un soleil radieux par temps de pluie ! ...

Bref, arrêtons-nous là pour la morale et parlons cours.

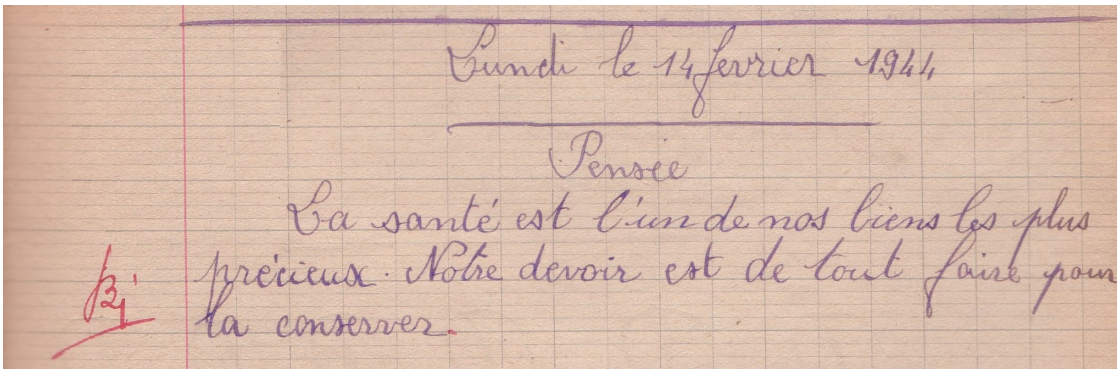

Lundi le 14 février 1944

Pensée

La santé est l'un de nos biens les plus précieux. Notre devoir est de tout faire pour la conserver.

b1

Comme je le disais plus haut, la classe ne dispose que d'un local pour un seul maître. Néanmoins, il existe plusieurs cours selon l'âge et la capacité des élèves, se comptant au minimum au nombre d'une trentaine. Le maître est donc obligé de se faire aider, les aînés étant chargés d'enseigner aux plus jeunes les matières les plus élémentaires.

Nous apprenons d'abord le Français : Lecture - Ecriture – Conjugaison ...

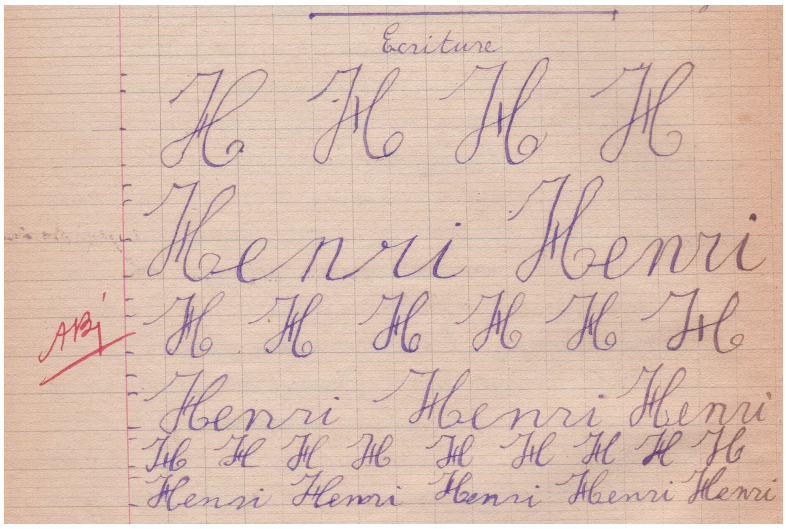

Rédaction : nous apprenons à exprimer nos idées sur tel ou tel sujet. Puis récitation à apprendre à la maison pour réciter le lendemain à l'école.

Dictée : là où intervient le fameux tableau noir. Un texte est écrit sur ce tableau que nous pouvons contempler pendant quelques minutes. On fait ensuite pivoter le tableau et on n'y voit plus rien !

Le maître commence alors à nous lire le texte lentement pour que nous l'écrivions. Cela terminé, nous échangeons nos copies entre élèves, on retourne le tableau et chacun est chargé de corriger les fautes de son voisin. Alors là, pas de cadeaux possibles, croyez-moi ! ...

Passons ensuite aux mathématiques. Là aussi, le tableau intervient pour nous aider à maîtriser toutes sortes d'opérations possibles. Additions, soustractions, Multiplications, Divisions, Fractions, Règles de trois et même Racine carrée pour les plus doués.

Aujourd'hui, plus besoin de tout ça, la calculette s'en charge à notre place.

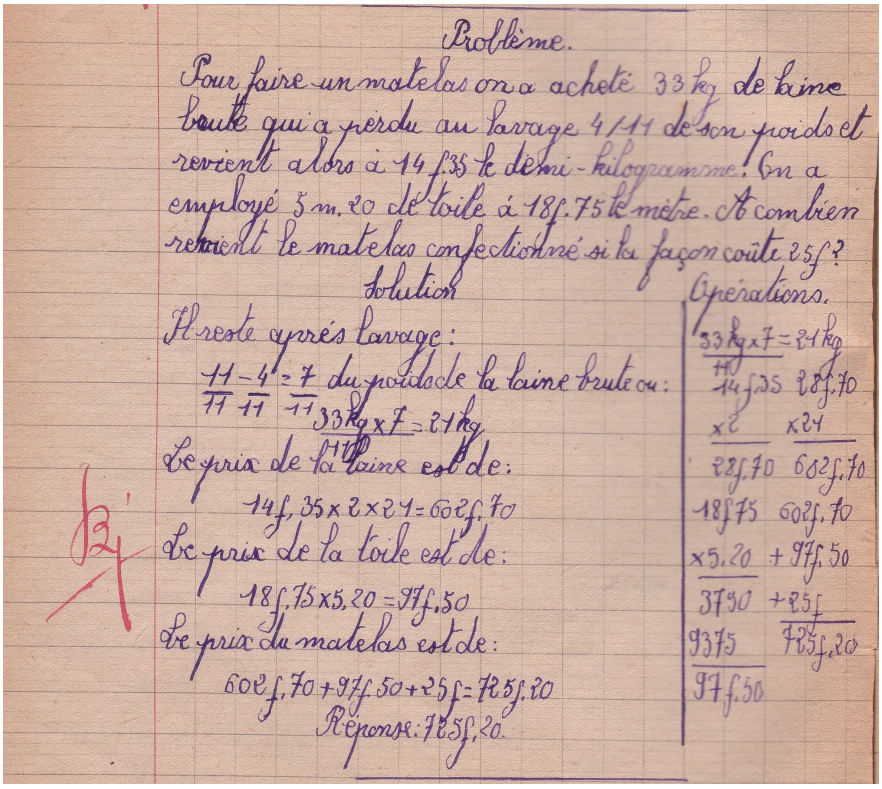

Il nous fallait aussi étudier Histoire,
Géographie, Sciences
aussi faire un peu de dessin.

En outre, dans leur école,
les filles apprenaient la couture.

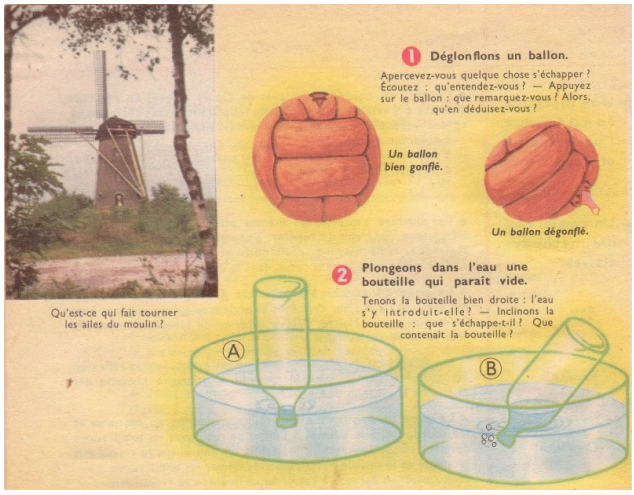

Comme vous pouvez le constater, l'emploi du temps était complet. Heureusement, chaque demi-journée était coupée par une courte récréation d'un quart d'heure environ.

Ainsi s'écoulait notre enfance, jusqu'à la fin de l'été 1939 où la guerre fut déclarée entre la France et l'Allemagne. Notre maître fut mobilisée et peu de temps après, comme beaucoup d'autres de nos parents et amis, fut fait Prisonnier de Guerre.

Jusqu'alors la scolarité était obligatoire jusqu'à 14 ans. Elle se terminait par un diplôme appelé C.E.P. (Certificat d'Etudes Primaires). Mais durant la guerre, je ne sais pourquoi, ce diplôme fut supprimé. Pourtant, en 1942, notre maître, M. Coyault, rentré de captivité grâce à un privilège réservé au Personnel de Santé des Armées dont il faisait partie, me fit passer, à Niort, un examen nommé D.E.P.P. (Diplôme d'Etudes Primaires Préparatoires) qui me permit d'entrer en sixième. C'en était donc terminé pour moi de l'Ecole Primaire de Marnes.

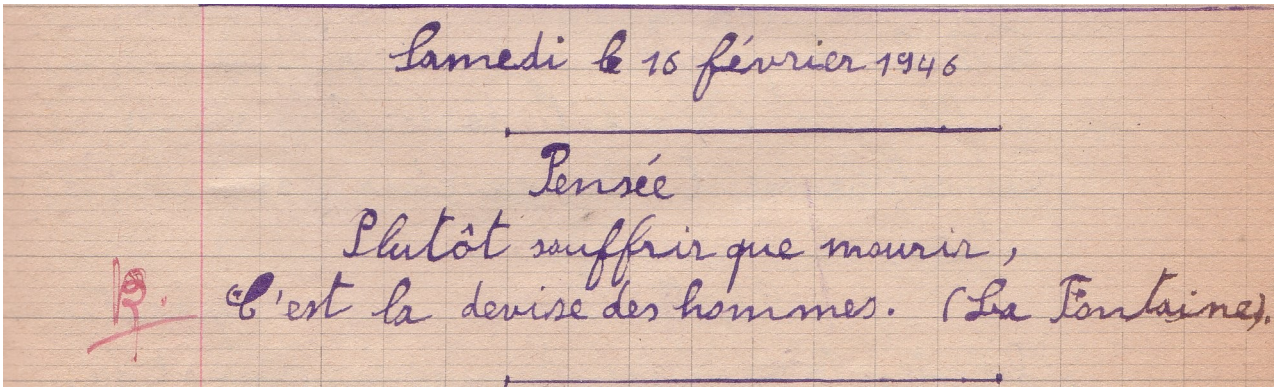
Samedi 16 février 1946

Pensée

Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes. (La Fontaine).

Plus tard, après la Libération, notre bonne vieille école fut alors rénovée et transformée en un complexe scolaire beaucoup plus moderne pouvant accueillir garçons et filles et dont je laisserai à des plus jeunes que moi le soin de poursuivre l'histoire.

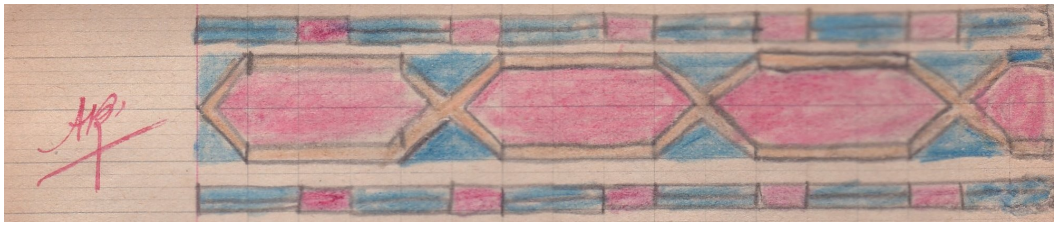

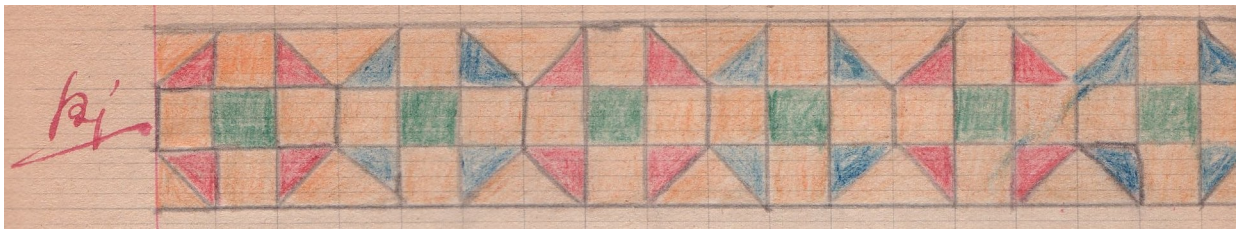

Cependant, avant de nous quitter, laissez-moi vous raconter une histoire un peu burlesque datant de ces années-là. J'espère que nous terminerons ainsi sur une note assez gaie ...

Un beau matin de printemps, notre curé qui avait à charge la paroisse voisine de Saint-Chartres, passait devant notre école pour aller célébrer à Saint-Chartres, une quelconque cérémonie, juché sur son vélo de dame.

Pourquoi un vélo de dame, me direz-vous ? Je vous répondrai : mais tout simplement parce que la roue arrière de ce vélo était munie d'un filet de protection afin d'éviter que sa longue et ample soutane noire ne vienne s'empêtrer dans les rayons pouvant provoquer une chute spectaculaire dont les gamins que nous étions se seraient bien amusés.

Bref, mais à peine avait-il donné quelques coups de pédale en direction de Saint-Chartres, que soudain jaillit de derrière la grille de notre cour de récréation, un cri lugubre ressemblant à s'y méprendre au croassement des corbeaux au lever et au coucher du soleil. Ne doutant pas que cela lui était destiné, le brave curé sursaut sur la selle de son vélo, tant et si bien que son large chapeau noir faillit s'envoler.

Aussitôt, il fit demi-tour, déposa furieusement son vélo contre le mur de l'Ecole, il se signa et pénétra dans la cour de récréation afin de nous interroger pour savoir qui était le ou les galopins qui avaient osé proférer une telle insulte au digne représentant du culte qu'il était ... Naturellement, nous le savions tous, mais aucun d'entre nous ne se serait permis de dénoncer qui que ce soit. L'intrusion du prêtre dans notre cour de récréation nécessita donc l'intervention de notre maître d'école. Notre instituteur, se sentant bien maître chez lui, à l'intérieur de la cour de l'Ecole Publique, et notre cher curé, qui pourtant nous enseignait chaque jeudi et chaque dimanche le catéchisme en son église, avait parfois tendance à oublier que la colère est un des sept péchés capitaux.

Le ton monta très vite et il s'en suivit une vive altercation qui eut pour effet de provoquer chez nous une folle envie de rigoler que nous avions de la peine à dissimuler. Pourtant, peu à peu, le calme revint, notre maître ayant sans doute concédé une vague promesse de punition à l'égard des fautifs. Le prêtre repartit avec un sourire grimaçant. Nous avons pu laisser libre cours à notre hilarité, mais nous étions rentrés en classe que la maladie de rire n'était pas guérie et, à croire que c'était contagieux car notre maître lui-même était contaminé. A savoir s'il en était de même de notre pauvre curé lors de la cérémonie de Saint-Chartres ? Un banal fait divers dont on parlera longtemps dans les chaumières car il nous rappelle curieusement certaines scènes cocasses de Don Camillo !...

Pierre Bréchet

MARNES
1941-1948
E.P.F. 907

MARNES
1941-1948
E.P.C. 906